

14.06.2022

► Communiqué de presse

L'App 112 BE a 5 ans : La localisation d'une personne en détresse est vitale !

Correspondant: Sophie Simal

T:

E-mail: sophie.simal@ibz.be

G: 0476 902 765

L'App 112 BE a 5 ans : La localisation d'une personne en détresse est vitale !

L'App 112 BE existe depuis cinq ans en Belgique ! Notre pays était un des premiers à rendre accessible, via téléchargement libre cette application permettant de joindre une Centrale d'urgence.



Besoin d'aide urgente ?

App 112 BE

- 1 Téléchargez l'App
- 2 Enregistrez-vous
- 3 Appelez-nous

112 SOS

Depuis 5 ans, vous pouvez aussi contacter les Centrales d'urgence via l'App 112 BE.

.be

Quand vous appelez le 112 ou 101, de nombreuses questions vous sont posées. Avec l'application, la Centrale d'urgence reçoit immédiatement votre position précise et peut donc rapidement vous retrouver. C'est particulièrement intéressant lorsque vous êtes dans un endroit isolé, au milieu d'une forêt ou sur un réseau compliqué d'autoroutes. L'app envoie votre position à la Centrale d'urgence dès que vous appelez et transmet ensuite une actualisation de votre position toutes les 30 secondes si vous avez la connexion data. Cette app peut ainsi faire gagner un temps considérable car il est crucial pour les services de secours de vous localiser rapidement et avec précision.

En Belgique, près de 50 000 appels sont passés par an via l'App 112 BE. Il importe de souligner que l'application a déjà été téléchargée plus de 1,1 million de fois.

Kurt van Vlaenderen de la Centrale d'urgence de Flandre occidentale témoigne : « *Un monsieur d'un certain âge part pour la première fois faire une sortie en bateau avec un ami le long de la côte. Son ami, qui pilote le bateau, a soudain une crise d'épilepsie et perd connaissance. Le monsieur panique mais parvient malgré tout à alerter les secours. Grâce aux données de localisation de l'App 112 BE, l'opérateur a pu déterminer la position exacte en mer et transmettre ces données aux services de sauvetage côtiers. Ainsi, ces derniers ont pu se préparer à partir en mer et l'embarcation a pu être localisée sans mener de longues recherches. La personne a été transportée à l'hôpital par les services de sauvetage côtiers et l'appelant, tout juste remis de ses émotions, a pu être débarqué en toute sécurité.* »

Il existe bien d'autres exemples : les personnes sourdes, malentendantes ou atteintes d'un trouble de l'élocution peuvent facilement indiquer dans cette application qu'elles ne sont pas à même de téléphoner. Elles peuvent alors communiquer avec la Centrale d'urgence via des messages. Il est également possible de transmettre via l'application certaines informations médicales, comme des problèmes cardiaques, du diabète etc. L'opérateur dispose déjà de ces informations avant même que vous n'ayez dit quoi que ce soit et peut les transmettre aux services de secours qui arrivent sur place.

Que d'autres pays misent sur le développement de ce type d'application démontre son efficacité. À titre d'exemple, les Pays-Bas ont lancé la leur en début d'année. En tant que pionniers, nous souhaitons bien sûr aller plus loin. L'App 112 BE fonctionne actuellement uniquement en Belgique, mais des projets sont en cours qui permettront d'être également secourus à l'étranger via l'App 112 BE.

[Télécharger l'App 112 BE, c'est œuvrer pour une société plus sûre !](#)

www.securitecivile.be

Vous ne souhaitez plus recevoir de communiqué de presse sur le thème de la sécurité civile (pompiers, centrale d'urgence, Protection civile) et que nous supprimions vos données ? Envoyez un e-mail à com.scv@ibz.fgov.be en indiquant « désinscription » dans l'objet du message.



Rue de Louvain 1
1000 Bruxelles

T 02 488 10 00
F 02 488 19 54